



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Français

Classe de seconde, voie professionnelle

Février 2019



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Français, classe de seconde, voie professionnelle – Février 2019.

Sommaire

Préambule	3
■ Démarches	4
■ Pratiques	5
Objets d'étude de la classe de seconde	8
■ Devenir soi : voix et voies de l'identité	8
■ S'informer, informer : les circuits de l'information.....	10
■ Dire et se faire entendre : jeux et enjeux de la parole.....	11
■ Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier	13

Préambule

Le français dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique ; adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Enseignement général, le français apporte une contribution décisive à la formation professionnelle, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française. Si tous les enseignements conduisent les élèves¹ à parler et à écrire, à enrichir leur lexique comme à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée, conduisant ainsi à l'étude du système linguistique, à une réflexion sur les genres et les types de discours que les élèves rencontrent ou qu'ils élaborent. Pour que l'élève devienne un locuteur capable de s'exprimer pleinement, il doit connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables de développer une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter les capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation requises par un monde social et professionnel en constante évolution. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La fréquentation de toutes les formes de discours, contemporains ou patrimoniaux, la richesse des situations et des visions du monde portées par la littérature et par les arts sont indispensables pour la construction d'une culture

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

commune. Les objectifs culturels et les objectifs linguistiques ne sont pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels.

Au fil des trois années de scolarité, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur lui-même et sur le monde ; à se confronter aux œuvres et aux discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire des choix et à les assumer pour envisager un projet personnel.

■ Démarches

Les compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement. Des objectifs, des œuvres littéraires et artistiques, des textes, documents et supports, sont associés à ces objets d'étude. Enfin, des indications de démarches et d'activités donnent des pistes pour l'étude de la langue.

Si les finalités de l'enseignement du français sont communes aux trois niveaux du lycée, chaque année porte des visées spécifiques.

Le programme fixe :

- trois objets d'étude en classe de seconde (« Devenir soi : voix et voies de l'identité » ; « S'informer, informer : les circuits de l'information » ; « Dire et se faire entendre : jeux et enjeux de la parole ») ;
- deux objets d'étude en classe de première (« Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » ; « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques ») ;
- un objet d'étude en classe terminale (« Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique »).

À ces objets d'étude s'ajoute, pour les trois années de formation, une perspective d'étude (« Dire, Lire, écrire le métier ») qui montre comment les compétences développées dans l'enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention. Des pistes sont fournies pour aider à l'identification des compétences à partir desquelles le programme disciplinaire s'articule aux divers référentiels des enseignements professionnels.

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude selon l'ordre qu'il a choisi, pour adapter sa progression aux besoins de ses élèves. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines. Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation.

■ Pratiques

Connaissance et maîtrise de la langue

C'est prioritairement à partir des activités d'expression qu'il est recommandé d'envisager l'étude raisonnée de la langue, dans un enseignement partant des besoins des élèves. Des éléments d'étude de la langue sont identifiés qui correspondent aux enjeux des objets d'étude. Mais l'enseignement passe aussi par un travail explicite d'étude de la langue. En tenant compte des acquis des élèves et de leurs représentations (parfois erronées), cet enseignement se fonde sur l'observation de faits linguistiques pour en dégager les régularités.

L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble de la formation, autour des entrées suivantes :

1. Connaître et mémoriser les catégories grammaticales, en particulier : le nom, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adjectif.

2. Connaître et mémoriser le fonctionnement de la phrase (pour s'approprier la syntaxe de l'écrit ou de l'oral soutenu) : fonctionnement de la phrase simple (constituants obligatoires, groupes syntaxiques : leurs constituants et leurs fonctions) ; phrase complexe (à partir des constituants de la phrase simple, identification des constituants de la phrase complexe ; juxtaposition / coordination / subordination ; propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles).

3. Maîtriser le verbe : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeurs des temps de l'indicatif, du conditionnel ; du mode subjunctif par rapport au mode indicatif ; consolidation des connaissances des formes verbales au programme du collège (cycle 4), apprentissage de nouveaux verbes en lien notamment avec les objets d'étude.

4. Comprendre et écrire des textes :

- identification et utilisation des marques d'organisation du texte (mise en page, ponctuation, typographie, connecteurs) ;
- substituts nominaux et pronominaux ;
- phrases active et passive : manipulation et reconnaissance de leurs formes et de leurs valeurs sémantiques.

5. Enrichir le lexique

En lien avec les notions clés figurant dans les objets d'étude :

- la formation et la signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu) ;
- la polysémie des termes usuels ;

- le travail des mots en réseaux (synonymes, antonymes ...).

6. Améliorer l'orthographe

L'orthographe lexicale est étudiée en relation avec le travail sur le vocabulaire. L'orthographe grammaticale s'enseigne à partir d'une observation des erreurs les plus fréquentes : le professeur accompagne les élèves dans l'analyse pour construire avec eux des diagnostics et des consignes de correction. Ils apprennent ainsi à relire leurs écrits à l'aide d'outils mis à leur disposition, mais aussi élaborés avec eux.

Les objets d'étude conduisent aussi à des pratiques d'écriture variées : écrits de travail et de mémorisation, écriture à partir de contraintes et de déclencheurs, écriture personnelle, écriture de commentaire, écriture d'argumentation. Cette diversité est en mesure de réconcilier certains élèves avec l'écriture et de fournir à tous les moyens de progresser. L'« écriture longue », par la place que cette pratique donne au brouillon, à la relecture, à l'amélioration et à l'amplification, est au cœur des pratiques de rédaction sur l'ensemble de la formation au lycée.

Toutes les formes d'expression et de présentation orales, facilitées par le recours aux technologies d'aujourd'hui, sont à expérimenter et à enseigner au long de la formation : individuelles ou collectives, spontanées ou préparées, de format bref ou pouvant prendre la forme d'un véritable exposé ... L'enseignement de l'oral ne peut se limiter à la réalisation d'un exercice. La récitation de textes, le jeu théâtral, les brouillons préparatoires, les reprises d'enregistrements numériques forment autant de moyens d'inscrire les apprentissages dans le temps long : les élèves ne progressent en effet que par un retour sur leurs premières tentatives, par la correction et l'autocorrection, par la prise de conscience de tout ce qui se joue dans une prise de parole.

Ces activités écrites et orales peuvent notamment se déployer dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Lecture, compréhension, interprétation

Les objets d'étude donnent lieu à des activités de lecture variées : textes littéraires relevant des différents genres (roman, nouvelle, théâtre, poésie, essai), textes d'information, articles ... Toutes les formes de lecture (œuvre étudiée dans son intégralité, extraits étudiés dans un groupement de textes, parcours de lecture dans une œuvre, lecture cursive, lecture personnelle, lecture documentaire) sont pratiquées.

Pour conduire ses élèves à la compréhension de l'écrit étudié, le professeur ne saurait se contenter d'expliquer le vocabulaire inconnu : la reconstitution de texte, le résumé de ce qui est dit, la reformulation (expliquer à un tiers ce qui a été lu en son absence, résumer la progression d'une intrigue, ...) forment autant de démarches permettant à l'élève d'aller vers l'interprétation tout en favorisant son expression orale et écrite. C'est déjà expliquer un texte

que de le raconter, le reformuler, le résumer, pour être en mesure d'en dévoiler l'implicite, et donc de cheminer vers son interprétation.

L'apprentissage de l'interprétation évite les questionnaires fermés pour habituer les élèves à formuler des hypothèses de lecture à partir de leurs premières impressions, et à les corriger par un retour sur le texte. Un bachelier professionnel doit en effet être en mesure de reformuler le sens général d'un texte, de sélectionner en autonomie ce qui lui paraît mériter d'être analysé, et de justifier une interprétation globale en l'étayant sur des passages choisis par lui.

L'enseignement du français ne peut aujourd'hui se limiter à l'étude de l'écrit. Les mots ne cessent en effet de se lier aux images, aux musiques et au monde de l'information : c'est pourquoi cet enseignement favorise la rencontre des arts. De ce point de vue, en lien avec les connaissances apportées dans le cadre du cours, chaque élève au long de ses trois années de scolarité doit avoir fait au moins une fois l'expérience :

- d'une rencontre avec le spectacle vivant ;
- d'une découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ;
- d'une rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, metteur en scène, réalisateur, journaliste, responsable d'actions culturelles ...) ;
- d'une contribution personnelle à une information publique (presse écrite, blog du lycée, prise de parole lors de journées portes ouvertes, salon ...).

Parmi les pratiques culturelles, la lecture et l'étude des textes littéraires offrent à chacun une confrontation avec les idées, les valeurs, les sentiments qui ont marqué la pensée humaine. En seconde et en première, les élèves lisent chaque année deux œuvres intégrales ; ils en lisent une en classe terminale, qui peut relever de la littérature d'idées. Ces lectures littéraires ont un rôle important dans le programme de français parce qu'elles sont le creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi.

Enseigner le français à l'heure du numérique

Le français prend sa part dans l'apprentissage des pratiques numériques comme dans la réflexion sur leurs enjeux. Il se saisit des outils numériques dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire : traitement du texte et de l'image, traitement du son et de la voix (qui constituent une préoccupation constante et contribuent à faire de l'oral un véritable objet d'enseignement), recherche documentaire. Le français concourt ainsi à l'acquisition d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique : identifier des sources et vérifier leur fiabilité ; trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes ; adopter une attitude responsable ; collaborer en réseau ; élaborer des contenus numériques.

Objets d'étude de la classe de seconde

■ Devenir soi : voix et voies de l'identité

Références : poésie lyrique, correspondances, récits de vie ou de voyages, autoportraits anciens et contemporains, toutes les formes d'exploration et de représentation de soi par l'écrit ou par l'image (journaux, carnets, pratiques épistolaires), biographies, mémoires.

Cet objet d'étude s'appuie sur la lecture d'une œuvre littéraire au choix du professeur parmi les genres mentionnés ci-dessus. Il donne également lieu à l'étude d'un groupement de textes, d'œuvres artistiques et de documents d'époques variées.

Notions-clés :

- Connaissance de soi : sensibilité, émotions, intime ; soi-même ; forces/faiblesses ; estime de soi ; auteur/narrateur ...
- Image(s) de soi : construction de l'identité ; posture, projets (de vie, professionnels ...), représentations, aspirations, idéaux ...
- Découverte de l'autre : soi et les autres ; altérité/diversité, respect de l'autre ; privé/public ; individu/groupe ; personne/personnage ; héros/antihéros ...

Finalités et enjeux :

- se connaître, explorer sa personnalité, prendre confiance en soi, exprimer ses émotions et ses idées.
- se construire dans les interactions et dans un groupe, rencontrer et respecter autrui ; distinguer ce que chacun veut présenter de soi et ce qu'il choisit de garder pour la sphère privée.

S'interroger sur soi, c'est reconnaître que l'on se construit avec et par les autres, c'est accepter sa singularité et progresser dans l'estime de soi. L'objectif est de doter les élèves de moyens pour qu'ils soient capables de mieux appréhender qui ils sont, de pouvoir le dire, se dire, s'expliquer, s'impliquer et s'engager dans la société.

En classe de troisième, les élèves ont lu une autobiographie ou un roman autobiographique : en classe de seconde, la perspective tend à s'appuyer sur cette première réflexion et à l'approfondir à travers des formes plus complexes et souvent moins linéaires d'écriture de soi. La littérature permet ainsi, en classe de seconde, d'explorer les multiplicités, les diversités, les évolutions d'une personnalité.

L'objet d'étude se répartit en deux axes qu'il convient de traiter à égalité : l'exploration de l'intime et du privé, et la construction de soi dans le rapport aux autres et au monde. Dans les deux perspectives, les élèves doivent progressivement comprendre que l'identité est à la fois une donnée et un projet, une exploration personnelle et une construction au contact des autres et de la vie. L'enseignement vise aussi à faire mesurer ce qu'on choisit de faire partager, et ce qui demeure de l'intime, dans les manifestations de la vie collective comme dans les usages de la communication moderne. En cela, il permet d'éveiller chacun à sa responsabilité dans la diffusion de l'image de soi comme dans le traitement et la protection de ses données personnelles.

Mise en œuvre :

Les questions du privé et du public, de l'intime et du « publiable » au sens étymologique permettent d'entrer dans la diversité des genres et des types de textes et d'images consacrés à la représentation et la formation de la personnalité.

La production de discours oraux et écrits, d'images, de « selfies », de « profils » et d'avatars peut être envisagée en écho avec l'étude d'un texte ou d'une analyse d'image. L'expression de soi se travaille par des brouillons esquissés puis repris au fil des rencontres avec des œuvres d'auteurs appartenant à au moins deux époques ou mouvements artistiques différents.

L'enseignement implique la réversibilité entre les activités de lecture et d'écriture, notamment au travers des genres discontinus (journaux, correspondances ...) facilitant des écrits d'imitation et d'appropriation.

Les compétences d'expression mobilisent les savoir-faire suivants : l'utilisation d'un lexique précis pour se décrire ; l'organisation du discours, du récit ou de toute forme de production (composition d'un texte, progression des idées, organisation d'une image ...) ; le recours à des procédés d'écriture pour donner du relief au propos (accumulation, exagération, opposition, comparaison, litote ...). L'objet d'étude invite ainsi à revenir sur les temps verbaux nécessaires aux rétrospections, aux projections ou aux restitutions de l'instant, et à l'étude des pronoms (je / nous / on ...).

Progression et interdisciplinarité :

Le questionnement prend appui sur les acquis de la classe de troisième (Entrée : « Se raconter, se représenter », questionnement : « Se raconter, se représenter »).

Il peut donner lieu, dans les activités de co-intervention (voir la perspective d'étude « Dire, lire, écrire le métier ») à une réflexion sur les genres professionnels (CV écrits et vidéos, annonces, restitution d'expérience, rapports de stages) dans ce qui les distingue des formes littéraires et artistiques d'écriture de soi.

■ S'informer, informer : les circuits de l'information

Corpus :

L'objet d'étude est traité à partir d'un groupement de textes et de documents variés, réunis autour d'une information présente ou passée dépassant le cadre de l'anecdotique, et suscitant une réflexion. Donnant l'occasion de faire découvrir aux élèves d'autres médias que ceux qu'ils fréquentent habituellement, l'enseignement s'appuie sur des supports textuels variés et s'attache à donner une place importante aux images (fixes et animées), aux documents sonores et à toutes leurs interactions dans la sphère numérique : presse papier et presse en ligne, fils d'actualités, radio et web-radio, extraits de journaux télévisés ou de chaînes d'informations en continu, documentaires, réseaux sociaux, blogues ... L'objet d'étude peut s'enrichir d'œuvres révélant le regard que les artistes, du XVIII^e siècle à nos jours, portent sur la société de communication et d'information.

Notions-clés :

- Le monde de l'information : médias ; communication/information/médiatisation ; pluralité des sources ; circulation ; diffusion ; veille informationnelle ...
- Analyse de l'information : validité des sources ; fait/opinion ; citation ; mise en récit ; rumeur ; infox ; format ; texte/image/son ...
- Éthique de l'information : objectivité/subjectivité ; liberté d'expression/censure/propagande ; partage de l'information, déontologie, responsabilité ; charte du journalisme ...

Finalités et enjeux :

- Se repérer dans un flux de données et en extraire une information.
- Apprendre à questionner : vérifier les sources, croiser les points de vue, appréhender le processus de construction de l'information.
- Produire et diffuser de l'information de manière responsable.

L'objet d'étude vise à présenter et analyser la complexité du paysage médiatique. Internet, les réseaux sociaux, l'information en continu, démultiplient les possibilités d'échanges et de partage des connaissances à l'échelle mondiale, mais risquent aussi d'enfermer dans une posture de consommateur de l'information qu'il convient de mettre en question.

Recevoir une information, c'est d'abord identifier, interroger, comparer les sources et les points de vue. Dans cette démarche, l'objet d'étude doit permettre d'analyser les différents processus de construction de l'information, ses contextes et ses supports. L'élève apprend à distinguer et à hiérarchiser l'information en fonction des émetteurs, des canaux et des dispositifs qui les légitiment ou non.

Dès lors que chacun est susceptible de produire et de diffuser de l'information, il importe que les élèves prennent la mesure de leurs nouvelles responsabilités (authenticité, rigueur et pertinence des énoncés, respect d'autrui et protection de leur vie privée). L'objet d'étude conduit à s'intéresser à la forme, aux supports, à la correction de la langue, en tenant compte de toutes les composantes d'une situation d'énonciation.

Le français contribue ainsi à l'acquisition de compétences transversales qui peuvent être mobilisées dans des travaux interdisciplinaires.

Mise en œuvre :

La variété des supports permet de mettre en place des activités de lecture et de confrontation, de décodage de l'information comme d'analyse de toutes les formes de la communication journalistique.

Les travaux oraux et écrits des élèves sont, au fil de leurs reprises et améliorations, l'occasion d'une prise de conscience : les élèves mesurent l'écart entre leurs premières propositions et la construction progressive d'une information réfléchie.

Compte tenu des activités d'expression et des corpus étudiés, l'objet d'étude est propice à une étude du système énonciatif, des modalisations et de la parole rapportée. L'analyse des titres peut donner lieu à un travail grammatical sur les formes de phrases (verbales et nominales) et les modes verbaux auxquels ils ont souvent recours (impératif, infinitif ...).

Progression et interdisciplinarité :

L'objet d'étude s'articule avec l'éducation aux médias et à l'information, question transversale du programme d'enseignement moral et civique.

■ **Dire et se faire entendre : jeux et enjeux de la parole**

Références : textes et discours oraux, anciens et contemporains dans lesquels la parole est mise en scène : poésie, théâtre, parole publique, discours historiques, politiques ou judiciaires, conversations, entretiens, interviews, débats ...

Cet objet d'étude s'appuie sur la lecture intégrale d'une pièce de théâtre que le professeur choisit parmi le répertoire classique ou contemporain, et de sa ou ses mises en scène. Il donne lieu également à l'étude d'un groupement de textes et d'enregistrements (visuels et sonores) associant poèmes et discours d'époques variées. L'unité de ce groupement repose sur les pouvoirs de la parole, sur son exploitation des ressources de la langue et de la mise en scène.

Notions-clés :

- Jeux : mise en voix, placement de la voix ; intonation, prosodie, rythme ; mise en scène, scénographie, spectacle, dramaturgie, diction, gestuelle ; rhétorique, art oratoire, éloquence ...
- Enjeux : émouvoir/plaire/séduire ; instruire/divertir ; persuader/convaincre, accuser/défendre ...

Finalités et enjeux :

- Apprécier la dimension esthétique et créative de la parole.
- Découvrir et pratiquer la prise de parole en public.
- Comprendre et maîtriser les genres qui participent à la fois de l'oral et de l'écrit.

En classe de seconde professionnelle, l'enseignement du français constitue une étape supplémentaire dans la compréhension des genres codifiés de l'oral. En classe de troisième, les élèves ont mesuré l'importance de la parole et l'utilité de sa préparation. Aussi s'agit-il d'appréhender la variété des pratiques de l'oral, notamment dans les lieux où la parole est mise en scène. Aux « jeux » de la parole correspondent des « enjeux » rhétoriques qui sont étudiés quels que soient les auteurs, les époques, les styles et les genres littéraires et oratoires.

Les élèves apprennent à travers différents genres à repérer les procédés de l'éloquence, à les analyser et à les mettre en pratique. Ces objectifs ne peuvent être dissociés de la découverte du sens des textes, que vient alors servir l'interprétation scénique.

Distinguer les formes, les codes et les pratiques de toute prise de parole et les expérimenter est nécessaire pour les élèves qui, en classe, en société ou dans le cadre de la vie professionnelle, ont à s'exprimer.

Mise en œuvre :

Conciliant à la fois littérature et spectacle, le texte de théâtre permet de comprendre comment un texte est écrit pour être dit et comment sa mise en scène produit un effet sur le spectateur. La poésie complète la lecture du texte théâtral en mettant particulièrement en lumière les pouvoirs esthétiques de la langue. Les discours, qu'ils soient académiques, politiques ou judiciaires, visent une efficacité immédiate. Par cette diversité, les élèves découvrent que pour agir sur l'autre (séduire, plaire, émouvoir, convaincre ...), parole et puissance sémantique du geste sont indissociables.

L'enseignement s'appuie sur les grands principes de la rhétorique (invention, disposition, élocution, action et mémoire) pour guider les élèves dans les activités d'expression orale et les travaux d'écriture.

Les acquis sont enrichis par l'écoute et la visualisation de scènes de théâtre, de récitations poétiques, de discours ou d'allocutions. L'analyse et la comparaison de différentes

représentations théâtrales d'une même scène, d'un même poème ou d'un même discours prononcés par différents acteurs, d'images (fixes ou animées) révèlent les gestes et la posture d'un orateur. Les élèves prennent ainsi conscience que l'effet sur le spectateur ou l'auditeur dépend de choix dans la scénographie, la mise en scène, le geste et la voix. Ils explorent également les différentes stratégies d'écriture en fonction de ce qu'ils souhaitent eux-mêmes produire à l'oral.

Dans cet objet d'étude, ce sont la lecture et l'écriture qui s'articulent autour de l'oral. Prononcer des discours, réciter des poèmes fait travailler la voix, le ton, le débit, le souffle et le rythme. Préparer des discours permet d'étudier la grammaire de la langue orale, d'analyser les types de phrases et leur construction, de faire des choix raisonnés en matière de lexique, de mesurer les écarts avec la langue écrite (fonction et rôle de la ponctuation, reprises anaphoriques, éléments phatiques ...) et de s'exercer à l'analyse sémantique de la phrase.

Progression et interdisciplinarité :

Le travail trouve son prolongement dans les activités de co-intervention (voir la perspective d'étude « Dire, lire, écrire le métier ») pour une réflexion sur la variété des communications orales en contexte professionnel, et sur leurs liens et différences avec les formes littéraires et artistiques.

■ **Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier**

La co-intervention ne cantonne pas l'apport du français à une vigilance linguistique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des enseignements. Bien au contraire, nombre d'activités d'expression et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice des contenus propres à la discipline. Chacun des objets d'étude de la classe de seconde permet aux élèves de confronter les genres et les types de discours étudiés ou produits en français avec les activités des enseignements professionnels.

Dire le métier

Qu'il s'agisse de la communication orale en contexte professionnel ou des restitutions d'expériences (par exemple en lien avec les stages effectués), la pratique de l'oral fait appel aux compétences construites en français. Réciproquement, la communication orale en enseignement professionnel réactive les apprentissages réalisés dans le cadre disciplinaire.

Les présentations de soi attendues dans le monde professionnel trouvent un écho et un prolongement dans les différentes activités et réflexions menées à travers l'objet d'étude « Voix et voies de l'identité ».

L'analyse d'une situation en contexte professionnel est l'occasion d'amorcer ou de réactiver l'étude des dimensions verbales et non-verbales de la communication. Une analyse de négociation dans le cadre du travail tire profit de la connaissance d'un dialogue de théâtre, dans le cadre de l'objet d'étude « Jeux et enjeux de la parole ».

Écrire le métier

Les différents écrits, ou les notations personnelles sur des supports divers (photographies, enregistrements audio et vidéo ...) réalisés dans le cadre de l'objet d'étude « Voix et voies de l'identité », peuvent nourrir un écrit professionnel. La réalisation d'un curriculum vitae est l'occasion de réfléchir à la distinction entre sphère privée et sphère publique, pour donner lieu à la réalisation d'une présentation de soi. La perspective d'étude peut également tirer parti de l'étude des écrits épistolaires, qu'il convient dès lors de situer dans la diversité des courriers et courriels, pour analyser les variétés de destinataires, d'enjeux et donc d'écriture.

La veille informationnelle, les circuits de la communication dans l'entreprise sont à comparer et à analyser au regard de l'objet d'étude « Les circuits de l'information », et des compétences acquises dans la réception comme dans la production d'une information.

Lire le métier

Les enseignements professionnels proposent une diversité de textes et de supports dont le travail en co-intervention peut conduire à préciser la typologie, pour montrer que chaque type de texte appelle des stratégies de lecture spécifiques.

Pour construire son identité professionnelle, l'élève doit connaître le passé et la tradition du métier, comme des images sociales auxquelles ce métier est inextricablement mêlé. En s'attachant à la spécificité des formations, la perspective d'étude peut aborder les diverses représentations (romanesques, filmiques, picturales ...) qui ont été produites, au fil de l'histoire, du métier choisi par les élèves.

En complément des œuvres choisies pour travailler les objets d'étude « Voix et voies de l'identité » et « Jeux et enjeux de la parole », la co-intervention est l'occasion de présenter des œuvres littéraires mettant en scène des personnages en lien avec le champ professionnel dans lequel les élèves se sont engagés. La littérature et les arts constituent un vivier de représentations et de réflexions sur le monde du travail, dans la diversité de ses facettes, qu'il peut être intéressant de confronter, à deux voix, aux réalités présentes, pour en saisir les constantes, les écarts et les évolutions.